

FORMEZ-VOUS EN APPRENTISSAGE

DEVENIR APPRENTI



QUI PEUT DEVENIR APPRENTI?

› Jeunes de 16 à 29 ans révolus.

À partir de 15 ans si le jeune a terminé son cycle du secondaire

› L'apprenti en situation de handicap,

quel que soit son âge, bénéficie d'aménagements particuliers compte tenu de son statut de travailleur handicapé. Si vous avez bénéficié d'un aménagement dans votre formation et/ou lors de vos examens antérieurs, n'hésitez pas à nous en parler.



QUELS SONT LES AVANTAGES?

- › Signer un contrat de travail
- › Recevoir un salaire
- › Bénéficier d'une formation gratuite dans un centre bénéficiant des ressources de l'Éducation nationale
- › Valider une certification reconnue (diplôme, titre...)
- › Apprendre un métier en entreprise sous la supervision d'un maître d'apprentissage
- › Acquérir des compétences techniques, des connaissances théoriques et gagner en savoir-être
- › Développer l'autonomie et l'employabilité par une période de mobilité en Europe
- › S'assurer une insertion professionnelle facilitée



POUR QUELLE RÉMUNÉRATION?

SALAIRE MINIMUM BRUT MENSUEL

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, depuis le 1^{er} janvier 2022, à 10,57€, soit 1 603,15€ bruts mensuels sur la base de la durée légale de 35 heures hebdomadaires.

Année d'exécution du contrat	moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
1 ^{ère} année	27% - 432,85€	43% - 689,35€	53% - 849,67€	100% - 1 603,15€
2 ^{ème} année	39% - 625,23€	51% - 817,61€	61% - 977,92€	100% - 1 603,15€
3 ^{ème} année	55% - 881,73€	67% - 1 074,11€	78% - 1 250,46€	100% - 1 603,15€

Les rémunérations mentionnées dans ce tableau relèvent du cadre légal du contrat d'apprentissage. Attention, des accords de branches ou des conventions collectives, selon le secteur d'activité professionnelle (bâtiment, automobile...) peuvent être plus favorables.



QU'EST-CE QU'UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE?

› Le statut de salarié:

Une cotisation retraite et assurance chômage
Une couverture sociale
Des congés payés
35 heures hebdomadaires

› Une formation diplômante



QUEL FINANCEMENT?

Les OPCO (opérateurs de compétences) prennent en charge le coût de la formation après la signature d'une convention entre l'entreprise et le centre de formation.

Aucun frais de formation n'est à la charge de l'apprenti.



QUELLES AIDES POUR LES APPRENTIS?

› L'aide au permis de conduire

Tout apprenti de plus de 18 ans qui se prépare aux épreuves du permis B peut demander une aide financière par l'intermédiaire de son centre de formation. Le montant de l'aide est de 500€.

› Les aides de l'apprentissage

Des solutions d'hébergement (6€/nuit) et de restauration (3€/jour) sont mises en place ainsi qu'une aide financière pour l'achat du matériel indispensable à la formation.

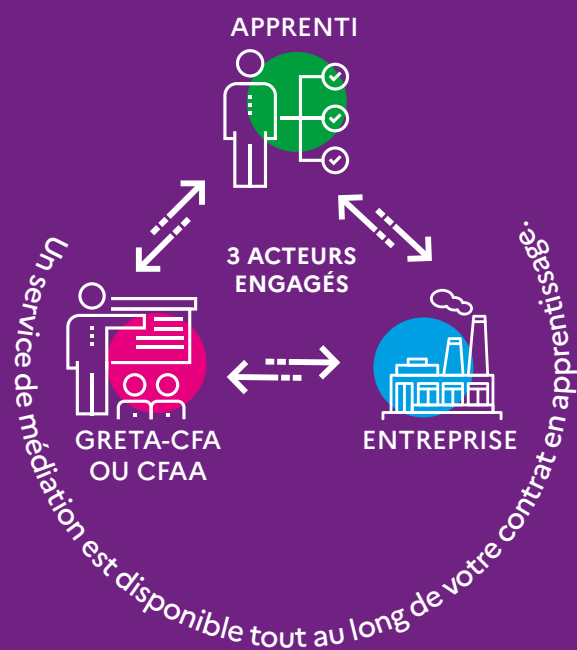
› Aide à la mobilité nationale et internationale

Nous vous accompagnons dans vos démarches pour accéder à ces aides.



NOS SERVICES?

- › L'accompagnement dans la **recherche d'entreprise** par la mise en valeur de vos compétences
- › La mise en relation avec nos **entreprises partenaires**
- › Une formation sur-mesure conciliant **votre profil et les besoins de l'entreprise**
- › Une évaluation continue pour valider et **valoriser vos acquis**
- › Le **suivi de l'entreprise** pendant la durée de la formation
- › Votre suivi vers une **solution pérenne d'emploi** post contrat d'apprentissage

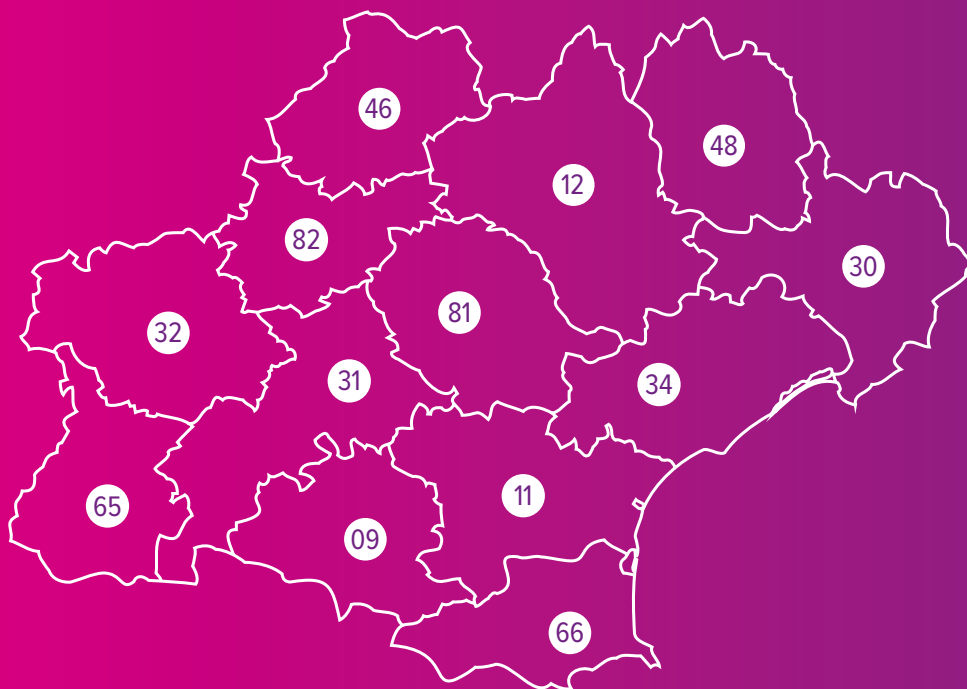


COMMENT TROUVER MA FORMATION ET MON ENTREPRISE?

Du CAP à la licence professionnelle, vous retrouverez l'ensemble des offres de formation en apprentissage sur notre site :

maforpro-occitanie.fr

TROUVEZ VOTRE FORMATION PROCHE DE CHEZ VOUS



5244

apprentis
en 2021



93%

de réussite
aux examens
en 2021



234

établissements
publics



1165

sessions de formations
*Diplômes et titres professionnels
du niveau 3 au niveau 6 en 2021*

maforpro-occitanie.fr

